RAPPORTS DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SEDIMA

31 octobre 2014

SEDIMA

SIEGE SOCIAL : 6 Boulevard de Jourdan 75014 PARIS

SIRET : 78457840300015 NAF: 9412Z

..*.*.*.*

SOMMAIRE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS

RAPPORT SPECIAL

SEDIMA

SIEGE SOCIAL : 6 Boulevard de Jourdan 75014 PARIS

SIRET : 78457840300015 NAF: 9412Z

..*.*.*.*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 octobre 2014

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 octobre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels du syndicat SEDIMA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

- la justification de nos appréciations ;

- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues

et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion formulée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Informations complémentaires de l'annexe » lequel rappelle :

- Les provisions pour risques et charges s'élevant à 568 526 euros ont été validées par le conseil d'administration.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Nous avons vérifié le caractère approprié des règles et méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Orléans, le 6 février 2015.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ORCOM SCC

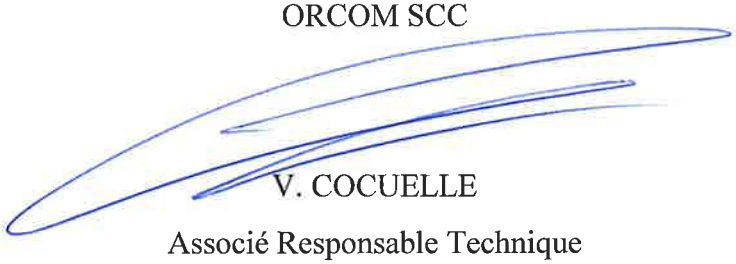

V. COCUELLE

Associé Responsable Technique

SEDIMA

BILAN AU 31 OCTOBRE 2014

ACTIF	31/10/2014			31/10/2013	PASSIF	31/10/2014	31/10/2013
	BRUT	AMTS-PROV.	NET	NET			
ACTIF IMMOBILISE					**CAPITAUX PROPRES**		
Immo.incorporelles	4 320,00	-1 337,42	2 982,58		Report à nouveau	1 690 334,01	1 630 416,73
Immo. corporelles	836 245,05	-602 999,92	233 245,13	72 621,87	Réserves diverses	180 000,00	180 000,00
Immo. financières					**RESULTAT DE L'EXERCICE**	**83 641,86**	**59 917,28**
. Participations	63 418,79		63 418,79	63 418,79			
					TOTAL 1	**1 953 975,87**	**1 870 334,01**
TOTAL 1	**903 983,84**	**-604 337,34**	**299 646,50**	**136 040,66**			
					PROV. RISQUES / CHARGES	**568 525,68**	**453 642,91**
ACTIF CIRCULANT							
					TOTAL 2	**568 525,68**	**453 642,91**
Autres créances d'exploita°	452 075,21		452 075,21	411 317,99	**DETTES**		
Val. mob. de placement	2 172 932,11		2 172 932,11	1 880 002,82			
Disponibilités	109 621,89		109 621,89	146 422,25	Dettes sociales et fiscales	245 812,89	158 432,40
Tréso SEDIMA-CLIMMAR	58 044,14		58 044,14	41 137,12	Autres dettes	360 660,42	198 194,77
Ch. constatées d'avance	37 127,64		37 127,64	65 914,51	Prdt. constatés d'avance	472,63	231,26
TOTAL 2	**2 829 800,99**	**0,00**	**2 829 800,99**	**2 544 794,69**	**TOTAL 3**	**606 945,94**	**356 858,43**
TOTAL GENERAL	**3 733 784,83**	**-604 337,34**	**3 129 447,49**	**2 680 835,35**	**TOTAL GENERAL**	**3 129 447,49**	**2 680 835,35**

SEDIMA

COMPTE DE RESULTAT AU 31 OCTOBRE 2014

	REALISATIONS 2013/2014	REALISATIONS 2012/2013
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	1 039 677,00	1 048 803,65
Produits d'activités annexes	702 146,91	489 215,95
Subventions d'exploitation	222 264,61	214 682,32
Reprise sur provisions et transferts de charges	239 598,03	342 848,81
Autres produits	0,01	23,55
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	**2 203 686,56**	**2 095 574,28**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats	24 365,29	25 048,13
Services extérieurs	358 949,36	132 317,13
Autres services extérieurs	417 337,70	408 998,88
Impôts, taxes et versements assimilés	71 880,98	87 563,60
Salaires et traitements	640 246,20	706 307,07
Charges sociales	350 208,66	331 985,59
Dotation aux amortissements	41 203,57	58 952,76
Dotation Caisses Régionales	16 408,00	16 154,00
Dotation aux provisions	345 500,00	457 632,11
Autres Charges	1,37	362,75
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (2)	**2 266 101,13**	**2 225 322,02**
RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)	**-62 414,57**	**-129 747,74**
RESULTAT FINANCIER		
Produits financiers	28 026,61	9 382,49
Charges financières	0,00	9,12
RESULTAT FINANCIER (3)	**28 026,61**	**9 373,37**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1-2+3)	**-34 387,96**	**-120 374,37**
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Produits exceptionnels	129 838,82	198 959,84
Charges exceptionnelles	10 776,00	16 116,19
RESULTAT EXCEPTIONNEL (4)	**119 062,82**	**182 843,65**
Impôts sur les sociétés (5)	1 033,00	2 552,00
Total des produits	2 361 551,99	2 303 916,61
Total des charges	2 277 910,13	2 243 999,33
RESULTAT (1-2+3+4-5)	**83 641,86**	**59 917,28**

SEDIMA
6 Boulevard Jourdan
75014 PARIS

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/11/13 au 31/10/14

Total du bilan avant répartition : 3 129 447
Résultat : excédent 83 642

1) REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :
- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue.

2) ENGAGEMENTS FINANCIERS & AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Néant

3) NOTES SUR LE BILAN ACTIF

- Actif immobilisé : mouvements de l'exercice

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles		4 320		4 320
Immobilisations corporelles	671 837	203 738	39 330	836 245
Immobilisations financières	63 419			63 419
Total	**735 256**	**208 058**	**39 330**	**903 984**
Amortissements & provisions				
Immobilisations incorporelles		1 337		1 337
Immobilisations corporelles	599 215	39 866	36 081	603 000
Immobilisations financières				
Total	**599 215**	**41 203**	**36 081**	**604 337**

- Etat des créances

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif circulant & charges d'avance	489 203	489 203	
Total	**489 203**	**489 203**	

- Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan

468700 Produits à recevoir	275 525
Autres créances	**275 525**
Total des produits à recevoir	**275 525**

- Charges constatées d'avance

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale du Syndicat.

486000 Charges constatées d'avance	37 128
Total des charges constatées d'avance	**37 128**

4) NOTES SUR LE BILAN PASSIF

- Provisions

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions pour risques & charges	453 643	345 500	230 617	568 526
Total	**453 643**	**345 500**	**230 617**	**568 526**

- Etat des dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes fiscales & sociales	245 813	245 813		
Autres dettes	360 660	333 017	27 643	
Produits constatés d'avance	473	473		
Total	**606 946**	**579 303**	**27 643**	

- Charges à payer incluses dans les postes du bilan

428200 Provision Congés payés	53 969
428600 Personnel-Charges à payer	75 684
438600 Organismes sociaux-Charges à payer	104 400
448600 Etat-Charges à payer	11 760
Dettes fiscales et sociales	**245 813**
468600 Divers-Charges à payer	131 895
Autres dettes	**131 895**
Total des charges à payer	**377 708**

- Produits constatés d'avance

Cette rubrique ne contient que des produits constatés d'avance ordinairement liés à l'exploitation normale du Syndicat.

487000 Produits constatés d'avance	473
Total des produits constatés d'avance	**473**

5) LISTE DES FILIALES

- SEDIMA détient 47 parts de la SARL CDEFG soit 94 %
- SEDIMA détient 349 parts de la SARL SEDICOM soit 99,71 %

6) INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Le compte bancaire SEDIMA CLIMMAR a été inscrit à l'actif du bilan avec pour contrepartie, au passif du bilan, une dette SEDIMA CLIMMAR inscrite en « autres dettes » pour un montant au 31/10/2014 de 58 044 €.

- Les provisions pour risques et charges s'élevant à 568 526 € ont été validées par le Conseil d'Administration en date du 04/02/2015.

SEDIMA

SIEGE SOCIAL : 6 Boulevard de Jourdan 75014 PARIS

SIRET : 78457840300015 NAF: 9412Z

..*.*.*.*

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 octobre 2014

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Absence d'avis de convention

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article L223-19 du Code de commerce.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

- Les facturations payées au SEDIMA par le SEDICOM et le CDEFG correspondent à des remboursements de frais étayés par des factures correspondantes

- Votre syndicat a contracté avec l'AGEFIDIS une convention de domiciliation, où le SEDIMA s'engage envers l'AGEFIDIS à mettre à disposition l'ensemble des moyens humains et matériels dans le but d'accomplir l'objet social de l'AGEFIDIS.

Fait à Orléans, le 6 février 2015

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ORCOM SCC

V. COCUELLE

Associé Responsable Technique

SEDIMA

Comptes annuels 2013/2014

Comptes consolidés dit à « *l'agrafage* »

Liste des entités du périmètre dont les comptes annuels sont joints :

- Sarl SEDICOM
- Sarl CDEFG

SYNDICAT NATIONAL DES ENTREPRISES DE SERVICE ET DISTRIBUTION DU MACHINISME AGRICOLE ET DE L'ESPACE VERT

6, bld. Jourdan 75014 PARIS Tél. : 01 53 62 87 00 Fax. : 01 45 88 42 18 - e-mail info@sedima.fr - Siret : 78457840300015

CDEFG

SARL AU CAPITAL DE 8 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 6 Boulevard de Jourdan 75014 PARIS

R.C.S. PARIS B 323 378 026

SIRET : 32337802600013 NAF: 8299Z

..*.*.*.*

SOMMAIRE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS

RAPPORT SPECIAL

CDEFG

SARL AU CAPITAL DE 8 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 6 Boulevard de Jourdan 75014 PARIS

R.C.S. PARIS B 323 378 026

SIRET : 32337802600013 NAF: 8299Z

..*.*.*.*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 octobre 2014

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 octobre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société CDEFG, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

- la justification de nos appréciations ;

- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :
nous avons vérifié le caractère approprié des règles et méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Orléans, le 06 février 2015

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ORCOM SCC

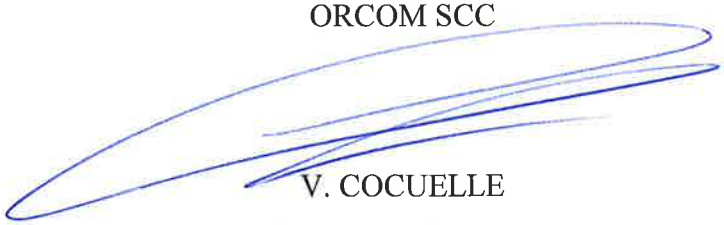

V. COCUELLE

Associé Responsable Technique

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/10/2014	Net 31/10/2013
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	109 052	109 052		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 453	1 970	483	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	469		469	469
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**111 974**	**111 022**	**952**	**469**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	2 477		2 477	2 842
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	57 706		57 706	41 376
Autres créances	8 894		8 894	12 579
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	166 914		166 914	189 994
Disponibilités	90 335		90 335	84 966
Charges constatées d'avance (3)	10 517		10 517	10 791
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**336 845**		**336 845**	**342 547**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**448 819**	**111 022**	**337 796**	**343 016**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/10/2014	31/10/2013
CAPITAUX PROPRES		
Capital	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contactuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	153 466	113 474
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**47 746**	**39 992**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**210 012**	**162 266**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	33	84
Emprunts et dettes diverses (3)		42 619
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	93 659	105 438
Dettes fiscales et sociales	21 862	18 616
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 465	
Produits constatés d'avance (1)	10 765	13 993
TOTAL DETTES	**127 784**	**180 750**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**337 796**	**343 016**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	127 784	180 750
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	33	84
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/10/2014	31/10/2013
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	188 581	196 695
Production vendue (services)	132 981	133 165
Chiffre d'affaires net	**321 561**	**329 860**
Dont à l'exportation	*1 495*	*2 865*
Production stockée	-1 524	1 655
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 926	362
Autres produits	9	20
Total I	**321 972**	**331 897**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	208 807	226 466
Impôts, taxes et versements assimilés	1 139	1 197
Salaires et traitements	36 508	36 506
Charges sociales	16 602	18 757
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	54	117
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1	3
Total II	**263 110**	**283 046**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**58 862**	**48 851**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement	696	654
Total V	**696**	**654**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI		
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**696**	**654**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**59 558**	**49 505**

Compte de résultat (suite)

	31/10/2014	31/10/2013
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	11 812	9 513
Total des produits (I+III+V+VII)	**322 669**	**332 551**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**274 922**	**292 559**
BENEFICE OU PERTE	**47 746**	**39 992**

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL CDEFG
Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2014, dont le total est de 337 796 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 47 746 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2013 au 31/10/2014.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2014 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N°2014-03 du 05/06/2014 relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :
  Logiciel : 3 ans
* Matériel de bureau : 5 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 3 157 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 1 711 euros) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2013 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	109 052			109 052
Immobilisations incorporelles	**109 052**			**109 052**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 292	537	376	2 453
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**2 292**	**537**	**376**	**2 453**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	469			469
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	**469**			**469**
ACTIF IMMOBILISE	**111 813**	**537**	**376**	**111 974**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	109 052			109 052
Immobilisations incorporelles	**109 052**			**109 052**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 292	54	376	1 970
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**2 292**	**54**	**376**	**1 970**
ACTIF IMMOBILISE	**111 344**	**54**	**376**	**111 022**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 77 118 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	57 706	57 706	
Autres	8 894	8 894	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	10 517	10 517	
Total	**77 118**	**77 118**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR	42 027
ETAT produits à recevoir	1 711
Total	**43 738**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 8 000,00 euros décomposé en 50 titres d'une valeur nominale de 160,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	50	160,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	50	160,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 127 784 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	33	33		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	93 659	93 659		
Dettes fiscales et sociales	21 862	21 862		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 465	1 465		
Produits constatés d'avance	10 765	10 765		
Total	**127 784**	**127 784**		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :
(**) Dont envers Groupe et associés

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FACTURES NON PARVENUES	26 447
BANQUES charges à payer	33
PROVISION CONGES PAYES brut	3 608
PERSONNEL charges à payer	2 287
PROV CONGES PAYES charges soc	1 851
ORGAN SOCIAUX charges à payer	3 533
ETAT charges à payer	418
DIVERS charges à payer	40
Total	**38 217**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	10 517		
Total	**10 517**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	10 765		
Total	**10 765**		

CDEFG

SARL AU CAPITAL DE 8 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 6 Boulevard de Jourdan 75014 PARIS

R.C.S. PARIS B 323 378 026

SIRET : 32337802600013 NAF: 8299Z

..*.*.*.*

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2014

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 223-17 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R 223-17 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée, en application des dispositions de l'article L 223-19 du code de commerce.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

En application de l'article R 223-16 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Bail conclu avec le SEDIMA

En date du 4 décembre 1981, votre société a conclu un bail avec le SEDIMA qui met à votre disposition ses locaux professionnels à titre gratuit, à l'adresse suivante : 6 boulevard Jourdan, 75014 PARIS.

Convention de domiciliation avec le SEDIMA

Votre société a contracté avec le SEDIMA une convention de domiciliation qui s'engage à mettre à votre disposition un ensemble de moyens tant matériels qu'humains dans le but d'accomplir l'objet social de votre société.

Fait à Orléans, le 06 février 2015

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ORCOM SCC

V. COCUELLE

Associé Responsable Technique

SEDICOM

SARL AU CAPITAL DE 56 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 6 Boulevard de Jourdan 75014 PARIS

R.C. S PARIS 306 591 090

SIRET : 30659109000015 NAF : 6820B

..*.*.*.*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 octobre 2014

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 octobre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SEDICOM tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

- la justification de nos appréciations ;

- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Nous avons vérifié le caractère approprié des règles et méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Orléans, le 5 février 2015

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ORCOM SCC

V. COCUELLE

Associé responsable technique

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/10/2014	Net 31/10/2013
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	21 038		21 038	21 038
Constructions	141 348	118 093	23 255	28 343
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	4 537	4 537		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	457		457	457
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**167 380**	**122 630**	**44 750**	**49 838**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	662		662	8 571
Autres créances	3 653		3 653	2 219
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	18 140		18 140	18 092
Disponibilités	5 729		5 729	12 823
Charges constatées d'avance (3)	2 018		2 018	1 739
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**30 202**		**30 202**	**43 443**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**197 582**	**122 630**	**74 952**	**93 281**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/10/2014	31/10/2013
CAPITAUX PROPRES		
Capital	56 000	56 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	5 600	5 600
Réserves statutaires ou contactuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	18 291	18 291
Report à nouveau	-7 184	-7 889
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**-10 040**	**706**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**62 667**	**72 708**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	18	19
Emprunts et dettes diverses (3)		6 997
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 548	7 208
Dettes fiscales et sociales	1 718	2 450
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		3 900
TOTAL DETTES	**12 285**	**20 573**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**74 952**	**93 281**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	12 285	20 573
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	18	19
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/10/2014	31/10/2013
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	14 180	25 383
Chiffre d'affaires net	**14 180**	**25 383**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	2 660	
Autres produits	2	
Total I	**16 842**	**25 383**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	15 917	13 478
Impôts, taxes et versements assimilés	6 954	6 897
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	5 088	5 088
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		1
Total II	**27 959**	**25 464**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-11 118**	**-81**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement	48	19
Total V	**48**	**19**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI		
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**48**	**19**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**-11 069**	**-62**

Compte de résultat (suite)

	31/10/2014	31/10/2013
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 029	768
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	**1 029**	**768**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**1 029**	**768**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	**17 919**	**26 170**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**27 959**	**25 464**
BENEFICE OU PERTE	**-10 040**	**706**

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL SEDICOM
Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2014, dont le total est de 74 952 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 10 040 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2013 au 31/10/2014.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2014 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N°2014-03 du 05/06/2014 relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Constructions : 25 à 50 ans
* Agencements des constructions : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	21 038			21 038
- Constructions sur sol propre	48 891			48 891
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	92 456			92 456
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 537			4 537
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**166 922**			**166 922**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	457			457
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	**457**			**457**
ACTIF IMMOBILISE	**167 380**			**167 380**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	35 570	1 082		36 652
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	77 435	4 006		81 441
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 537			4 537
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**117 542**	**5 088**		**122 630**
ACTIF IMMOBILISE	**117 542**	**5 088**		**122 630**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 333 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	662	662	
Autres	3 653	3 653	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 018	2 018	
Total	**6 333**	**6 333**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
ETAT produits à recevoir	2 495
Total	**2 495**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 56 000,00 euros décomposé en 350 titres d'une valeur nominale de 160,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	350	160,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	350	160,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 12 285 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	18	18		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 548	10 548		
Dettes fiscales et sociales	1 718	1 718		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	**12 285**	**12 285**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FACTURES NON PARVENUES	5 884
BANQUES charges à payer	18
ETAT charges à payer	1 076
Total	**6 978**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	2 018		
Total	**2 018**		

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices		1 029
TOTAL		**1 029**

SEDICOM

SARL AU CAPITAL DE 56 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 6 Boulevard de Jourdan 75014 PARIS

R.C.S. PARIS 306 591 090

SIRET : 30659109000015 NAF: 6820B

..*.*.*.*

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 octobre 2014

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 223-17 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R 223-17 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à approbation de l'assemblée, en application des dispositions de l'article L223-19 du Code de Commerce.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

En application de l'article R 223-16 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée au cours d'exercices antérieures, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Les facturations payées par la société au SEDIMA correspondent à des remboursements de frais étayés par des factures correspondantes.

Fait à Orléans, le 5 févier 2015

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ORCOM SCC

V. COCUELLE
Associé Responsable Technique